

MEHODO : LES SOUS-PARTIES

Mars 2009 TES3 marjorie.galy@wanadoo.fr , <http://www.toileses.org>

Consignes : ① répartir le TP dans les 2 grandes parties ② dans chaque partie regroupez les arguments en 2 sous-ensembles ③ Formulez un titre pour chaque sous-ensemble.

R1 : une question peut servir plusieurs fois

R2 : l'étape 2 et 3 sont en interaction

OSTP Nouvelle-calédonie, mars 2007 : Organisation du travail & emploi

I) APRES AVOIR PRESENTE L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL DEPUIS LES ANNEES 1960...

1.1)

1.2)

II) ...VOUS ANALYSEREZ LES EFFETS DE CETTE EVOLUTION SUR L'EMPLOI.

2.1)

2.2)

Q1 : OST, jusqu'aux années 1960 (taylorisme, double division travail, convoyeur, travail posté).

Q2 : Années 1960, crise de l'organisation fordiste du travail, travail aliénant, turn over, contestation des OS, saturation demande, demande de diversité et meilleure qualité.

Q3 : Toyotisme, implication main-d'œuvre, déspecialisation, enrichissement des tâches, groupes semi-autonomes, rotation des tâches, 5zéro, flux tendus.

Q4 : Stratégie prioritaire de baisse des coûts, fin des « trente glorieuses », la demande stagne, concurrence internationale via la compétitivité prix, concurrence des pays à bas salaire.

Q5 : En 1998, 60,4% des ONQ (ouvriers non qualifiés) déclaraient que le rythme de travail était imposé par des normes et délais) respecter, soit près de 2 fois plus qu'en 1984.

Q6 : Pour toutes les CSP (ouvriers et cadres, industrie et services), la proportion de salariés déclarant avoir plus de contraintes sur leur rythme de travail a doublé voire quadruplé entre 1954 et 1998 : l'ensemble des données semble plutôt renforcer l'importance de l'organisation taylorienne avec moins d'autonomie et plus de chasse aux temps morts.

Q7 : Dans le cadre du capitalisme actuel, (dit « actionnarial »), le type d'emploi privilégié est hautement qualifié et flexible (salaire et/ou contrat) puisque le travail devient de plus en plus une variable d'ajustement pour suivre les fluctuations de la demande.

QSTP : Inde, avril 2007 : Etat-Providence et cohésion sociale

I) APRES AVOIR RAPPELE LE ROLE DE L'ETAT-PROVIDENCE DANS LA COHESION SOCIALE...

1.1)

1.2)

II) ...VOUS EN MONTREREZ LES LIMITES

2.1)

2.2)

Q1 : Le nombre de retraités a augmenté de 24% de 1990 à 2002 ; le nombre de bénéficiaires du RMI a été multiplié par 2,36 de 1990 à 2003.

Q2 : Logique d'assistance, les prestations sont payées par les cotisations des salarié (retraite par répartition). Mais le déséquilibre démographique a rendu nécessaire une transformation. Les gouvernement ont choisi d'allonger la durée de cotisation pour avoir une retraite à taux plein et de pénaliser le manque d'annuité. D'où le développement des complémentaires retraites (facultatives et individuelle, capitalisation).

Q3 : La sécurité sociale (et plus largement la protection sociale) relève le niveau de vie de certaines catégories : chômeurs, Rmistes, minimum vieillesse, allocations familiales et logement. Elle permet aussi de réduire l'épargne de précaution en réduisant les risques sociaux (vieillesse, maladie).

Q4 : La sécurité sociale contribue à la cohésion sociale : accès au logement, scolarisation du plus grand nombre en réduisant la pauvreté et ses conséquences, elle freine le glissement vers une société dualiste où l'exclusion se développerait par manque de solidarités collectives obligatoires.

Q5 : Contrairement à l'assurance, l'assistance consiste à attribuer des prestations en fonction d'une situation sans autres conditions. Le RMI est par exemple attribué à toute personnes de plus de 25 ans dont les ressources sont inférieures à 450 €/ mois.

Q6 : Le RMI n'est efficace qu'à la marge en termes de réinsertion, puisque seuls les Rmistes disposant d'un capital social ou de qualifications parviennent à réintégrer le marché du travail.

Q7 : grandes évolutions de la protection sociale française : conditionnalité de plus en plus importante des prestations et responsabilisation des bénéficiaires. Affaiblissement des prestations, substitution des cotisations (pbtq coût du travail pour les faiblement qualifiés) par des impôts nouveaux (CSG), recentrage sur les plus démunis, affaiblissement des mesures universelles et ambitieuses.

OSTP Nouvelle-Calédonie, novembre 2006 : Evolution des PCS

I) APRES AVOIR PRESENTE L'EVOLUTION DES PCS EN FRANCE DEPUIS 1982...

1.1)

1.2)

II) ... VOUS METTREZ EN EVIDENCE LES FACTEURS EXPLICATIFS DE CETTE EVOLUTION

2.1)

2.2)

Q1 : Féminisation de la PA depuis les années 1960 (47% des actifs). Cette féminisation s'est concentrée marquée dans le groupe 5 des « Employés » (76,4% de femmes). Plus diplômées que les hommes, elles sont en revanche moins présentes dans les catégories supérieures.

Q2 : Baisse séculaire de la catégorie 1. Ce déclin s'explique à la fois par les gains de productivité dans ce secteur (progrès technique) et par les évolutions de la consommation vers les produits manufacturés et les services (Loi d'Engel).

Q3 : Retour des emplois peu qualifiés dans les services à la personne (garde d'enfant, personnes âgées) et aux entreprises notamment (nettoyage) grâce notamment aux politiques publiques d'allègement des cotisations (« charges ») sociales pour ces emplois (souvent précaires et à temps partiel).

Q4 : Evolution de la structure de la consommation des ménages (Loi d'Engel)

Q5 : Essor des consommations vers les secteurs à faible productivité (services) d'où créations d'emplois : déversement de l'emploi vers le tertiaire.

Q6 : Accroissement des emplois qualifiés

QSTP Liban Juin 2004 : Croissance et développement

I) APRES AVOIR MONTRE QUE LA CROISSANCE FAVORISE LE DEVELOPPEMENT...

1.1)

1.2)

II) ...VOUS EXPOSEREZ LES LIMITES DE CETTE RELATIONS

2.1)

2.2)

Q1 : Entre 1975 et 2000, le PIB par habitant a augmenté de 8,1% par an en moyenne en Chine, alors que l'Indicateur de développement humain est passé de 0.523 en 1975 à 0.726 en 2000 (soit une hausse de 0.2).

Q2 : L'IDH est un indicateur composite de l'espérance de vie à la naissance, du taux d'alphabétisation, et du PIB par habitant. Il indique un haut niveau de développement quand il est proche de 1. En 2000, l'Inde et le Botswana ont un IDH faible et proche en 2000 mais celui de l'Inde a rattrapé celui du Botswana depuis 1970 alors même que ce dernier a un taux de croissance annuelle moyen du PIB supérieur à l'Inde. L'Inde a donc dû davantage investir dans l'éducation et la santé que le Botswana bien que son PIB par habitant soit inférieur, cela indique une très inégale répartition des richesses supplémentaires au Botswana.

Q3 : relations croissance/environnement : industrialisation => croissance des richesses et des dégradations environnementales (pollution, extraction, déchets). Consommation de masse et productivité = intensification de l'exploitation des ressources. Mais la croissance permet aussi de dégager des ressources pour financer des innovations protectrices de l'environnement.

Q4 : Surplus de richesse peut être réparti plus ou moins également et donc la croissance peut ou pas réduire la pauvreté. De même les richesses additionnelles peuvent ou pas servir à financer des services publics (école, santé, voiries, eau potable etc)

Q5 : Les mexicains ont connu une hausse annuelle moyenne de 0.9% de leur niveau de vie de 1975 à 2000 ce qui a permis d'améliorer la satisfaction des besoins vitaux (accès à l'eau par exemple) et réduire les inégalités. Les dépenses publiques de santé et les dépenses sociales ont permis de transformer la croissance en développement humain.

Q6 : Toute dépenses économiques ne permettent pas d'améliorer la satisfaction des besoins fondamentaux. Par exemple au Bangladesh, malgré la hausse annuelle moyenne de 3% du niveau de vie moyen de 1990 à 2000, plus d'1/3 des habitants restent sous-alimentés et cette part ne diminue pas.